

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de l'auditeur indépendant	93
Comptes consolidés de résultat	94
États consolidés du résultat global	95
Bilans consolidés	96
États consolidés des variations des capitaux propres	97
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	98
Notes annexes	99
Note 1 Information sur la Société	99
Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables	99
Note 3 Charges autres que les commissions	105
Note 4 Titres	105
Note 5 Prêts	106
Note 6 Titrisations	107
Note 7 Autres actifs	108
Note 8 Participation dans une société affiliée	108
Note 9 Commissions de vente différées	109
Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles	110
Note 11 Dépôts et certificats	111
Note 12 Autres passifs	112
Note 13 Avantages du personnel	112
Note 14 Impôt sur le résultat	116
Note 15 Dette à long terme	117
Note 16 Capital social	117
Note 17 Gestion du capital	118
Note 18 Paiements fondés sur des actions	119
Note 19 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	121
Note 20 Gestion des risques	122
Note 21 Instruments financiers dérivés	125
Note 22 Juste valeur des instruments financiers	126
Note 23 Bénéfice par action ordinaire	129
Note 24 Passifs éventuels, engagements et garanties	130
Note 25 Transactions entre parties liées	130
Note 26 Information sectorielle	131

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société financière IGM Inc. qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, ainsi que les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

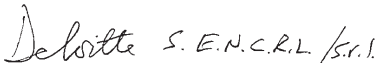
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société financière IGM Inc. au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

 Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Le 9 février 2018

Winnipeg (Manitoba)

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

2017

2016

Produits

Honoraires de gestion	2 180 964 \$	2 025 181 \$
Honoraires d'administration	439 700	421 618
Honoraires de distribution	385 069	410 135
Produits tirés des placements nets et autres produits	52 603	83 623
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	95 674	104 226
	3 154 010	3 044 783

Charges

Commissions	1 142 567	1 090 048
Charges autres que les commissions (note 3)	1 112 634	915 602
Charges d'intérêts (note 15)	114 157	92 196
	2 369 358	2 097 846

Bénéfice avant impôt sur le résultat	784 652	946 937
Impôt sur le résultat (note 14)	173 887	167 633

Bénéfice net

Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
--	-------	-------

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	601 915 \$	770 454 \$
---	-------------------	-------------------

Bénéfice par action (en \$) (note 23)

– De base	2,50 \$	3,19 \$
– Dilué	2,50 \$	3,19 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
Bénéfice net	610 765 \$	779 304 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de 7 992 \$ et de (356) \$</i>	(21 616)	961
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	14 235	(16 247)
Éléments qui pourraient être reclassés subséquentement en résultat net		
Titres disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (4 401) \$ et de (1 297) \$</i>	31 119	6 899
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 249 \$ et de 343 \$</i>	(685)	(940)
	30 434	5 959
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (2 459) \$ et de (326) \$</i>	(11 741)	(41 121)
	11 312	(50 448)
Total du bénéfice global	622 077 \$	728 856 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 DÉCEMBRE 2017	31 DÉCEMBRE 2016
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	966 843 \$	611 032 \$
Titres <i>(note 4)</i>	379 696	225 184
Fonds de clients déposés	489 626	455 474
Débiteurs et autres montants à recevoir	305 062	287 071
Impôt sur le résultat à recouvrer	33 928	13 627
Prêts <i>(note 5)</i>	7 849 873	7 983 269
Instruments financiers dérivés <i>(note 21)</i>	35 692	42 821
Autres actifs <i>(note 7)</i>	64 558	240 509
Participation dans des entreprises associées <i>(note 8)</i>	1 551 013	888 851
Immobilisations	150 468	161 337
Commissions de vente différées <i>(note 9)</i>	767 315	726 608
Impôt sur le résultat différé <i>(note 14)</i>	60 661	61 454
Immobilisations incorporelles <i>(note 10)</i>	1 184 451	1 267 789
Goodwill <i>(note 10)</i>	2 660 267	2 660 267
	16 499 453 \$	15 625 293 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	406 821 \$	431 049 \$
Impôt sur le résultat à payer	8 018	3 393
Instruments financiers dérivés <i>(note 21)</i>	28 444	38 163
Dépôts et certificats <i>(note 11)</i>	504 996	471 202
Autres passifs <i>(note 12)</i>	491 280	447 943
Obligations à l'égard d'entités de titrisation <i>(note 6)</i>	7 596 028	7 721 024
Impôt sur le résultat différé <i>(note 14)</i>	463 862	440 759
Dettes à long terme <i>(note 15)</i>	2 175 000	1 325 000
	11 674 449	10 878 533
Capitaux propres		
Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 602 726	1 597 208
Surplus d'apport	42 633	39 552
Bénéfices non distribués	3 100 775	3 042 442
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(71 130)	(82 442)
	4 825 004	4 746 760
	16 499 453 \$	15 625 293 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 9 février 2018.



Jeffrey R. Carney
Administrateur



John McCallum
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars canadiens)	CAPITAL SOCIAL					TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 16)	ACTIONS ORDINAIRES (note 16)	SURPLUS D'APPORT	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 19)	
2017						
Solde au début	150 000 \$	1 597 208 \$	39 552 \$	3 042 442 \$	(82 442) \$	4 746 760 \$
Bénéfice net	-	-	-	610 765	-	610 765
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	11 312	11 312
Total du bénéfice global	-	-	-	610 765	11 312	622 077
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	5 518	-	-	-	5 518
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	3 529	-	-	3 529
Exercées	-	-	(448)	-	-	(448)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 367)	-	(541 367)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 16)	-	-	-	(2 215)	-	(2 215)
Solde à la fin	150 000 \$	1 602 726 \$	42 633 \$	3 100 775 \$	(71 130) \$	4 825 004 \$
2016						
Solde au début	150 000 \$	1 623 948 \$	35 569 \$	2 949 182 \$	(31 994) \$	4 726 705 \$
Bénéfice net	-	-	-	779 304	-	779 304
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(50 448)	(50 448)
Total du bénéfice global	-	-	-	779 304	(50 448)	728 856
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	-	2 099	-	-	-	2 099
Rachetées aux fins d'annulation	-	(28 839)	-	-	-	(28 839)
Options sur actions						
Charge de la période	-	-	4 097	-	-	4 097
Exercées	-	-	(114)	-	-	(114)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	(8 850)	-	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	(541 987)	-	(541 987)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 16)	-	-	-	(135 207)	-	(135 207)
Solde à la fin	150 000 \$	1 597 208 \$	39 552 \$	3 042 442 \$	(82 442) \$	4 746 760 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE
(en milliers de dollars canadiens)

	2017	2016
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	784 652 \$	946 937 \$
Impôt sur le résultat payé	(165 243)	(213 004)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente différées	230 874	235 787
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	55 767	43 006
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	23 104	(41 209)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les commissions versées	929 154	971 517
Commissions de vente différées versées	(271 581)	(234 868)
	657 573	736 649
Activités de financement		
Diminution nette des dépôts et des certificats	(2 758)	(491)
(Diminution) augmentation nette des obligations à l'égard d'entités de titrisation	(131 643)	631 134
Émission de débetures	850 000	-
Émission d'actions ordinaires	5 071	3 376
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(155 673)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(8 850)	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(541 282)	(544 450)
	170 538	(74 954)
Activités d'investissement		
Achat de titres	(181 568)	(231 322)
Produit de la vente de titres	62 196	80 338
Diminution (augmentation) nette des prêts	136 592	(582 889)
Ajout aux immobilisations, montant net	(16 549)	(42 306)
Trésorerie nette affectée aux ajouts aux immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(33 627)	(64 501)
Investissement dans China Asset Management Co. Ltd.	(439 344)	(192 988)
	(472 300)	(1 033 668)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	355 811	(371 973)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	611 032	983 005
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	966 843 \$	611 032 \$
Trésorerie	88 354 \$	84 570 \$
Équivalents de trésorerie	878 489	526 462
	966 843 \$	611 032 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	281 159 \$	256 522 \$
Intérêts versés	235 319 \$	209 998 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

NOTES ANNEXES

31 décembre 2017 et 2016 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en Bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales en propriété exclusive de la Société.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

UTILISATION DU JUGEMENT, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en vertu des IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente différées, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 12, 13, 14 et 22.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) et dans China Asset Management Co., Ltd. (China AMC) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : disponibles à la vente, à la juste valeur par le biais du résultat net, ou prêts et créances. Le classement est établi en fonction des fins auxquelles les actifs financiers ont été acquis. La direction classe ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou, lors de la comptabilisation initiale, sont désignés par la Société comme à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

acquis afin d'être vendus dans un proche avenir. Les dérivés sont également considérés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils aient été désignés comme instruments de couverture. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont classés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

Tous les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à l'exception des prêts et créances, lesquels sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés soit comme des passifs financiers évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

TITRES

Les titres, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit comme disponibles à la vente, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres disponibles à la vente comprennent les titres de capitaux propres détenus comme placements à long terme, les placements dans des fonds d'investissement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les profits et les pertes réalisés à la cession des titres disponibles à la vente, les dividendes déclarés, les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement d'escomptes ou de primes selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective de dépréciation de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat.

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les titres à revenu fixe, les titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

PRÊTS

Les prêts sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme des prêts et créances, selon l'intention de la Société de vendre ces prêts dans un proche avenir.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Les prêts classés dans les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, moins une provision pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe plus d'assurance raisonnable de recouvrer en totalité le capital et les intérêts aux dates prévues. Un prêt est également classé dans cette catégorie lorsque les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, sauf dans les cas où la direction juge que l'on ne peut douter du recouvrement du capital et des intérêts.

La Société maintient une provision pour pertes sur créances qui est considérée comme suffisante par la direction pour absorber toutes les pertes de crédit découlant de son portefeuille. Des provisions particulières sont constituées à la suite d'examen des prêts individuels.

PRÊTS (suite)

Une provision d'un autre type a été établie, appelée provision collective, qui vise certains secteurs plutôt que des prêts individuels. Cette provision est constituée lorsque la direction juge, à la suite d'une évaluation prudente, que des pertes sont survenues, mais qu'il n'est pas encore possible de déterminer quels prêts pourraient être touchés.

DÉCOMPTABILISATION

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

Les commissions versées à la vente de certains fonds d'investissement sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de cinq ans. Lorsqu'un client fait racheter des parts ou des actions dans des fonds d'investissement assorties de frais d'acquisition différés, ce client verse des frais de rachat, qui sont constatés par la Société à titre de produits. Tout actif lié aux commissions de vente différées non amorties constaté à la vente initiale de ces parts ou de ces actions de fonds d'investissement est inscrit à titre de cession. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont constatées au coût de 368,3 M\$ au 31 décembre 2017 (2016 – 383,0 M\$), moins l'amortissement cumulé de 217,8 M\$ (2016 – 221,7 M\$). Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une dépréciation. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés

AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris dans les charges autres que les commissions.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

PROVISIONS

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les variations de la juste valeur sont constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des comptes consolidés de résultat.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

IFRS 9, Instruments financiers (suite)

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

La transition à IFRS 9 est gérée par un comité composé de membres de la haute direction. La communication d'information périodique sur la progression par rapport au plan est fournie à ce comité et aux autres parties prenantes touchées au sein de la Société. À ce jour, les efforts de la Société ont été axés sur la mise à jour des méthodes comptables afin de traiter les aspects clés de la norme, notamment le classement et l'évaluation des instruments financiers, l'examen de son incidence sur ses modèles de dépréciation et l'évaluation de l'utilisation de la comptabilité de couverture aux termes d'IFRS 9.

IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et doit être appliquée de façon rétrospective; toutefois le retraitement des périodes correspondantes n'est pas obligatoire. La Société comptabilisera tout écart lié à l'évaluation entre la valeur comptable précédente et la nouvelle valeur comptable le 1^{er} janvier 2018 au moyen d'un ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture.

L'application d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 donnera lieu aux changements suivants en ce qui a trait au classement actuel des actifs en vertu d'IAS 39.

- Des prêts de 263,5 M\$ actuellement détenus à des fins de transaction seront reclassés au coût amorti, ce qui donnera lieu à l'inscription à l'actif et l'amortissement des coûts d'émission, ainsi qu'à la reprise des primes et des escomptes liés aux prêts hypothécaires actuellement comptabilisés conformément à IAS 39.
- Des fonds d'investissement exclusifs de 19,9 M\$ actuellement classés comme disponibles à la vente seront reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net.
- La Société choisira de classer les investissements d'entreprise de 262,8 M\$ à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce choix fait en sorte que les profits et les pertes latents sur ces placements ne seront jamais reclassés en résultat net.

L'incidence cumulative des changements susmentionnés donnera lieu à une augmentation au solde d'ouverture des bénéfices non distribués d'environ 36,3 M\$ au 1^{er} janvier 2018.

La Société appliquera les exigences liées à la comptabilité de couverture d'IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Société a également choisi d'appliquer l'exemption temporaire d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, laquelle permet à la Société de se soustraire de l'obligation d'appliquer les normes comptables d'IFRS 9 à sa participation dans Lifeco. De façon générale, les compagnies d'assurance canadiennes ont décidé de reporter l'adoption d'IFRS 9. Par conséquent, en raison de cette exemption temporaire, la Société ne sera pas tenue de retraiter les résultats de Lifeco afin qu'ils soient présentés conformément à IFRS 9.

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues n'aura pas une incidence importante sur la charge pour pertes sur prêts de la Société.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Cette norme entrera en vigueur pour les périodes de présentation de l'information ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Les entités ont le choix entre une application rétrospective complète et une application prospective comportant des informations supplémentaires.

NOTE 2 SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

IFRS 15 fournit divers critères d'admissibilité en ce qui concerne l'inscription à l'actif des coûts du contrat. Lorsqu'il s'agit d'établir s'il y a lieu d'inscrire les coûts à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat avec un client ou de les évaluer en tant que coûts d'exécution d'un contrat conclu avec un client, il convient de déterminer si le client est le fonds ou l'investisseur final, car cela pourrait avoir une incidence. Un degré considérable de jugement est requis pour déterminer si les coûts d'exécution doivent être passés en charges ou inscrits à l'actif. IFRS 15 pourrait donc donner lieu à des changements au calendrier de comptabilisation de certaines charges liées aux commissions.

En raison d'événements récents relatifs à l'interprétation des directives sur les coûts d'exécution, la Société poursuit son évaluation de l'incidence de certaines commissions versées et charges connexes.

L'incidence que l'adoption d'IFRS 15 aura sur la comptabilisation des produits de la Société qui est en cours ne devrait pas être importante.

IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et une obligation locative correspondante ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et d'intérêt sur l'obligation locative. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'incidence de cette norme est en cours d'évaluation.

NOTE 3 CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2017	2016
Salaires et avantages du personnel	414 808 \$	440 199 \$
Charges de restructuration et autres charges	190 550	-
Charges locatives	56 140	55 440
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	55 767	43 006
Autres	395 369	376 957
	1 112 634 \$	915 602 \$

En 2017, la Société a mis en place un certain nombre d'initiatives visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de la Société, ce qui a donné lieu des charges de restructuration et autres charges de 190,6 M\$.

NOTE 4 TITRES

	2017		2016	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente :				
Investissements d'entreprise	215 050 \$	262 825 \$	141 641 \$	151 949 \$
Fonds d'investissement exclusifs	19 601	19 931	6 097	6 431
	234 651	282 756	147 738	158 380
À la juste valeur par le biais du résultat net :				
Titres de capitaux propres	17 115	17 062	15 523	17 695
Fonds d'investissement exclusifs	79 575	79 878	49 407	49 109
	96 690	96 940	64 930	66 804
	331 341 \$	379 696 \$	212 668 \$	225 184 \$

NOTE 4 TITRES (suite)

DISPONIBLES À LA VENTE

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), dans Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP (« Portag3 »).

Personal Capital est un conseiller en patrimoine en ligne qui est constitué en société par actions et qui mène ses activités aux États-Unis. Wealthsimple est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Portag3 est un fonds qui investit dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives. Wealthsimple et Portag3 sont tous deux sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

En 2017, la Société a affecté un montant de 73,4 M\$ dans les investissements d'entreprise, soit un investissement de 25,0 M\$ lié à Personal Capital et un investissement de 42,6 M\$ lié à Wealthsimple. Après le 31 décembre 2017, la Société a accru son investissement lié à Wealthsimple d'un montant total de 45,0 M\$, ce qui comprend la conversion d'un prêt de 15,0 M\$ en capitaux propres (note 7). En 2016, la Société a investi un montant de 135,9 M\$, soit un investissement de 97,3 M\$ lié à Personal Capital, un investissement de 20,0 M\$ lié à Wealthsimple et un investissement de 15,0 M\$ lié à Portag3.

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2017, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 149,8 G\$ (2016 – 137,0 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés dans les titres disponibles à la vente dans les bilans consolidés de la Société. Les investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus au moment de la souscription de tiers investisseurs. Ce solde représente l'exposition maximale au risque de perte de la Société en ce qui a trait à ces investissements.

À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Fonds d'investissement exclusifs

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2017, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 14,2 M\$ (2016 – 18,1 M\$), de titres de capitaux propres de 48,6 M\$ (2016 – 31,3 M\$) et de titres à revenu fixe de 17,3 M\$ (2016 – néant). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur.

NOTE 5 PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2017	TOTAL 2016
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Prêts et créances					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 167 626 \$	6 393 971 \$	2 400 \$	7 563 997 \$	7 644 525 \$
Moins : Provision collective				806	722
				7 563 191	7 643 803
Détenus à des fins de transaction				286 682	339 466
				7 849 873 \$	7 983 269 \$
La provision collective pour pertes sur créances a varié comme suit :					
Solde au début				722 \$	705 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				(612)	(502)
Dotations à la provision pour pertes sur créances				696	519
Solde à la fin				806 \$	722 \$

NOTE 5 PRÊTS (suite)

Au 31 décembre 2017, les prêts douteux totalisaient 2 842 \$ (2016 – 2 607 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts classés comme prêts et créances ont totalisé 201,8 M\$ (2016 – 194,2 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 138,0 M\$ (2016 – 128,7 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 7,5 M\$ (2016 – 16,1 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 31,3 M\$ (2016 – montant négatif de 2,3 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les produits d'intérêts tirés des prêts hypothécaires détenus à des fins de transaction, les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

NOTE 6 TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur positive de 4,1 M\$ au 31 décembre 2017 (2016 – juste valeur négative de 23,1 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
2017			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 461 926 \$	4 470 908 \$	(8 982) \$
PCAA commandité par des banques	3 076 083	3 125 120	(49 037)
Total	7 538 009 \$	7 596 028 \$	(58 019) \$
Juste valeur	7 649 591 \$	7 657 761 \$	(8 170) \$
2016			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 942 474 \$	4 987 298 \$	(44 824) \$
PCAA commandité par des banques	2 672 817	2 733 726	(60 909)
Total	7 615 291 \$	7 721 024 \$	(105 733) \$
Juste valeur	7 838 295 \$	7 873 118 \$	(34 823) \$

NOTE 6 TITRISATIONS (suite)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 7 AUTRES ACTIFS

	2017	2016
China Asset Management Co., Ltd.	– \$	193 463 \$
Charges différées et payées d'avance	47 962	43 428
Autres	16 596	3 618
	64 558 \$	240 509 \$

Au 31 décembre 2017, les autres actifs comprenaient un prêt de 15,0 M\$ qui a été accordé à Wealhsimple au cours du trimestre. Après le 31 décembre 2017, la Société a converti le prêt de 15,0 M\$ en capitaux propres (note 4).

Au 31 décembre 2016, les autres actifs comprenaient un dépôt de 193,5 M\$ (1,0 milliard de yuans) ayant trait à l'investissement de la Société dans China AMC, qui a été conclu le 31 août 2017 (note 8).

D'autres actifs totalisant 19,8 M\$ au 31 décembre 2017 (2016 – 19,8 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	Lifeco	China AMC	2017 Total	2016 Total
Solde au début	888 851 \$	– \$	888 851 \$	904 257 \$
Investissement additionnel	–	638 349	638 349	–
Quote-part du bénéfice ¹	105 730	9 042	114 772	104 226
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée ¹	(14 000)	–	(14 000)	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée ¹	(5 098)	–	(5 098)	–
Dividendes reçus	(58 334)	(10 770)	(69 104)	(54 996)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(14 016)	11 259	(2 757)	(64 636)
Solde à la fin	903 133 \$	647 880 \$	1 551 013 \$	888 851 \$

1. La quote-part du résultat des entreprises associées est constatée dans les comptes consolidés de résultat.

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO »)

Lifeco est une société cotée en Bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2017, la Société détenait 39 737 388 actions de Lifeco (2016 – 39 737 388), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2016 – 4,0 %). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans les comptes consolidés de résultat.

NOTE 8 PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (suite)

GREAT-WEST LIFECO INC. (« LIFECO ») (suite)

En 2017, Lifeco a créé une provision au titre de la restructuration et a comptabilisé des charges liées à l'incidence de la réforme fiscale américaine et de la vente imminente d'un placement en actions. La quote-part de la provision au titre de la restructuration après impôt et les charges exceptionnelles de la Société se sont établies à 5,1 M\$ et à 14,0 M\$, respectivement.

La juste valeur de la participation de la Société dans Lifeco totalisait 1 393,2 M\$ au 31 décembre 2017 (31 décembre 2016 – 1 397,6 M\$),

Au 31 décembre 2017, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2017, consulter les informations qu'elle a publiées.

CHINA ASSET MANAGEMENT CO., LTD. (« CHINA AMC »)

Le 31 août 2017, la Société a finalisé son investissement dans China AMC qui s'est traduit par une participation de 13,9 % pour un coût total de 638,3 M\$. Ce montant de 638,3 M\$ comporte un paiement en trésorerie de 439,3 M\$ effectué en 2017, la conversion d'un dépôt versé au cours du quatrième trimestre de 2016 et des coûts de transaction.

China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2017, la Société détenait une participation de 13,9 % dans China AMC. La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son investissement dans China AMC, puisqu'elle exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de China AMC :

AU 31 DÉCEMBRE 2017 (en M\$)	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Total de l'actif	1 827	9 464
Total du passif	405	2 097
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017 ¹		
Produits	752	3 913
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	263	1 367
Total du bénéfice global	207	1 077

1. Résultats pour l'exercice complet; cependant, la quote-part du bénéfice de China AMC revenant à la Société a été comptabilisée à compter du 31 août 2017.

NOTE 9 COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

	2017	2016
Coût	1 429 042 \$	1 374 250 \$
Moins : amortissement cumulé	(661 727)	(647 642)
	767 315 \$	726 608 \$
Variation des commissions de vente différées :		
Solde au début	726 608 \$	727 527 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	271 578	234 868
Amortissement	(230 871)	(235 787)
	40 707	(919)
Solde à la fin	767 315 \$	726 608 \$

L'amortissement des commissions de vente différées comprend des cessions d'un montant de 24,2 M\$ (2016 – 31,2 M\$) liées aux activités de rachat, et il est comptabilisé au poste Commissions dans les comptes consolidés de résultat.

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les composantes du goodwill et des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
2017						
Coût	206 928 \$	112 916 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 345 580 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(87 909)	(73 220)	-	-	(161 129)	-
	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	199 239 \$	42 814 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 267 789 \$	2 660 267 \$
Entrées	31 599	2 618	-	-	34 217	-
Cessions	(3 195)	(594)	-	-	(3 789)	-
Réductions de valeur	(92 352)	-	-	-	(92 352)	-
Amortissement	(16 272)	(5 142)	-	-	(21 414)	-
Solde à la fin	119 019 \$	39 696 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 184 451 \$	2 660 267 \$
2016						
Coût	289 032 \$	111 465 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 426 233 \$	2 660 267 \$
Moins : amortissement cumulé	(89 793)	(68 651)	-	-	(158 444)	-
	199 239 \$	42 814 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 267 789 \$	2 660 267 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	144 353 \$	49 631 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 219 720 \$	2 660 267 \$
Entrées	63 506	862	-	-	64 368	-
Cessions	(90)	(1 675)	-	-	(1 765)	-
Amortissement	(8 530)	(6 004)	-	-	(14 534)	-
Solde à la fin	199 239 \$	42 814 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 267 789 \$	2 660 267 \$

En 2017, la Société a cessé le développement d'un nouveau système comptable pour les fonds d'investissement. Pour cette raison, ainsi qu'à la suite d'autres décisions connexes en matière de technologies, la Société a enregistré une réduction de valeur de 92,4 M\$ au titre des coûts liés au développement de logiciels inscrits à l'actif comptabilisée au poste Charges autres que les commissions des comptes consolidés de résultat.

NOTE 10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2017		2016	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
Groupe Investors	1 347 781 \$	– \$	1 347 781 \$	– \$
Mackenzie	1 168 580	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Autres	143 906	23 055	143 906	23 055
Total	2 660 267 \$	1 025 736 \$	2 660 267 \$	1 025 736 \$

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en Bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 11 DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés et les prêts totalisant 505,0 M\$ (2016 – 471,2 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	ÉCHÉANCE				TOTAL 2017	TOTAL 2016
	À VUE	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	489 919 \$	5 895 \$	6 101 \$	573 \$	502 488 \$	468 388 \$
Certificats	–	584	811	1 113	2 508	2 814
	489 919 \$	6 479 \$	6 912 \$	1 686 \$	504 996 \$	471 202 \$

NOTE 12 AUTRES PASSIFS

	2017	2016
Dividendes à payer	137 587 \$	137 503 \$
Intérêts à payer	38 795	27 406
Passif au titre des prestations constituées (note 13)	184 462	216 387
Provisions	92 918	32 052
Autres	37 518	34 595
	491 280 \$	447 943 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2017, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 95,2 M\$, des reprises de provisions de 1,6 M\$ et des paiements de 32,7 M\$.

D'autres passifs totalisant 279,1 M\$ au 31 décembre 2017 (2016 – 207,6 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2016, a été produite en septembre 2017. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite agréé avait un déficit de solvabilité de 82,7 M\$, comparativement à 23,4 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2013. L'augmentation du déficit de solvabilité résulte principalement de la baisse des taux d'intérêt, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. En 2017, la Société a versé des cotisations de 37,8 M\$ (2016 – 19,7 M\$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 47,3 M\$ en 2018. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017.

Le RRSD est un régime de retraite à prestations définies non enregistré et non contributif, qui offre des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Le RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2017			2016		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	372 087 \$	– \$	– \$	336 278 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	3 005	–	–	3 179	–	–
Cotisations de l'employeur	37 782	–	–	19 674	–	–
Prestations versées	(22 318)	–	–	(18 013)	–	–
Produits d'intérêts	15 527	–	–	14 443	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	11 604	–	–	16 526	–	–
Solde à la fin	417 687	–	–	372 087	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	481 201	62 461	44 812	439 167	56 481	48 812
Prestations versées	(22 313)	(2 751)	(2 707)	(18 013)	(2 958)	(2 192)
Coût des services rendus de l'exercice	23 264	1 453	921	21 173	1 102	1 082
Coût des services passés	–	(2 972)	(703)	–	2 860	–
Modification du régime	(50 381)	–	–	–	–	–
Perte au titre de la réduction du régime	2 514	–	–	–	–	–
Cotisations des employés	3 005	–	–	3 179	–	–
Charges d'intérêts	19 186	2 335	1 612	18 405	2 240	1 843
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
– Hypothèses démographiques	–	–	–	–	–	(4 856)
– Ajustements liés à l'expérience	(1 439)	271	223	(169)	1 854	(822)
– Hypothèses financières	38 573	2 337	1 247	17 459	882	945
Solde à la fin	493 610	63 134	45 405	481 201	62 461	44 812
Passif au titre des prestations constituées	75 923 \$	63 134 \$	45 405 \$	109 114 \$	62 461 \$	44 812 \$

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

La Société peut, à son gré, de temps à autre, augmenter certaines prestations versées aux participants retraités du régime. En vertu de sa politique précédente, la Société a accordé des augmentations presque chaque année et l'obligation comportait une estimation des augmentations futures. La Société ne prévoit pas accorder une augmentation des prestations dans un avenir prévisible. Par suite de ce changement, la Société a réévalué en 2017 son obligation au titre des régimes de retraite et a comptabilisé une réduction de 50,4 M\$ à l'égard de son obligation en tant que diminution des charges autres que les commissions.

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2017			2016		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	3,60 %	3,30 %	3,45 %	4,05 %	3,60 %-3,90 %	3,70 %
Taux de croissance de la rémunération	3,90 %	3,75 %	s.o.	3,90 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	5,77 %	s.o.	s.o.	5,83 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,5 ans	23,5 ans	23,5 ans	23,5 ans	23,5 ans	23,5 ans

1. Tend vers 4,50 % en 2034 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 17,6 années (2016 – 18,4 années).

Charge au titre des avantages :

	2017			2016		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	23 269 \$	1 453 \$	921 \$	21 173 \$	1 102 \$	1 082 \$
Coût des services passés	-	(2 972)	(703)	-	2 860	-
Modification du régime	(50 381)	-	-	-	-	-
Perte au titre de la réduction	2 514	-	-	-	-	-
Coûts financiers nets	3 659	2 335	1 612	3 962	2 240	1 843
	(20 939) \$	816 \$	1 830 \$	25 135 \$	6 202 \$	2 925 \$

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (suite)

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2017		2016	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(20 503) \$	(1 771) \$	(19 883) \$	(1 667) \$
Baisse	21 883	1 809	21 246	1 709
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	6 538	893	8 106	850
Baisse	(6 440)	(880)	(8 017)	(835)
Mortalité				
Augmentation de un an	9 847	888	10 762	775
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(1 767)	36	(1 822)	32
Baisse	1 850	(40)	1 909	(36)
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	77	27	119	23
Baisse	(76)	(26)	(117)	(23)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 467	63	1 419	57
Avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(1 150)	33	(1 183)	25
Baisse	1 201	(34)	1 238	(26)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Hausse	2 016	76	2 060	76
Baisse	(1 734)	(64)	(1 770)	(64)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 459	65	1 383	71

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2017	2016
Titres de capitaux propres	66,6 %	67,5 %
Titres à revenu fixe	29,1	31,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,3	0,8
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions totalise 4,4 M\$ (2016 – 3,4 M\$).

RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE (RER) COLLECTIF

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 6,4 M\$ (2016 – 6,2 M\$).

NOTE 14 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2017	2016
Impôt sur le résultat constaté en résultat net		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	152 502 \$	193 151 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(3 892)	(37 682)
	148 610	155 469
Impôt différé	25 277	12 164
	173 887 \$	167 633 \$

Taux d'imposition effectif :

	2017	2016
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,84 %	26,84 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	(3,81)	(2,96)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée (note 8)	0,48	–
Quote-part de la provision de l'entreprise associée (note 8)	0,17	–
Consolidation des pertes fiscales (note 25)	(1,55)	(2,56)
Réduction de l'estimation de l'impôt sur le résultat relative à certaines déclarations de revenus	–	(3,59)
Autres éléments	0,03	(0,03)
Taux d'imposition effectif	22,16 %	17,70 %

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	2017	2016
Actifs d'impôt différé		
Passif au titre des prestations constituées	49 771 \$	58 395 \$
Reports en avant de pertes	15 002	3 693
Autres	43 170	46 331
	107 943	108 419
Passifs d'impôt différé		
Commissions de vente différées	203 976	193 214
Immobilisations incorporelles	264 487	263 783
Autres	42 681	30 727
	511 144	487 724
	403 201 \$	379 305 \$

NOTE 14 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ (suite)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2017	2016
Actifs d'impôt différé	60 661 \$	61 454 \$
Passifs d'impôt différé	463 862	440 759
	403 201 \$	379 305 \$

NOTE 15 DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	SÉRIE	2017	2016
7 mars 2018	6,58 %	2003	150 000 \$	150 000 \$
8 avril 2019	7,35 %	2009	375 000	375 000
26 janvier 2027	3,44 %	2017	400 000	–
13 décembre 2027	6,65 %	1997	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	2001	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	2002	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	2003	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	2010	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	2017	200 000	–
9 décembre 2047	4,115 %	2017	250 000	–
			2 175 000 \$	1 325 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 114,2 M\$ (2016 – 92,2 M\$).

Le 26 janvier 2017, la Société a émis des débetures à 3,44 % sur dix ans d'un capital de 400 M\$ et des débetures à 4,56 % sur 30 ans d'un capital de 200 M\$. Le 7 décembre 2017, la Société a émis des débetures à 4,115 % sur 30 ans d'un capital de 250 M\$. Ces placements ont été effectués dans le cadre de suppléments au prospectus préalable de base simplifié de la Société en date du 29 novembre 2016.

NOTE 16 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

NOTE 16 CAPITAL SOCIAL (suite)

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	2017		2016	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	240 515 968	1 597 208 \$	244 788 138	1 623 948 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 18)	150 163	5 518	74 430	2 099
Rachetées aux fins d'annulation	-	-	(4 346 600)	(28 839)
Solde à la fin	240 666 131	1 602 726 \$	240 515 968	1 597 208 \$

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

En 2017, aucune action n'a été rachetée (2016 – 4 346 600 actions ont été rachetées au coût de 155,7 M\$). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Le 20 mars 2017, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2018. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 12,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 28 février 2017, soit 5 % de celles-ci. Le 20 mars 2016, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2017. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 12,1 millions de ses actions ordinaires en circulation au 10 mars 2016, soit 5 % de celles-ci.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

NOTE 17 GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2 175,0 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 1 325,0 M\$ au 31 décembre 2016. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

NOTE 17 GESTION DU CAPITAL (suite)

Le 26 janvier 2017, la Société a émis des débetures d'un capital de 600 M\$. La Société financière IGM s'est servie du produit net pour financer une partie importante des acquisitions annoncées relatives à sa participation dans China AMC (note 8) et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise. Le 7 décembre 2017, la Société a émis des débetures d'un capital de 250 M\$. La Société financière IGM se servira du produit net pour rembourser les titres d'emprunt à long terme arrivant bientôt à échéance et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 décembre 2017, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2016.

La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2017, qui restera en vigueur jusqu'au 19 mars 2018, visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. Aucune action ordinaire n'a été rachetée par la Société en 2017 (note 16). En 2017, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 8,9 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de dividendes de 541,4 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date de l'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date de l'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2017, 20 806 098 actions ordinaires (2016 – 20 956 261) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2017, la Société a attribué 1 418 930 options à des salariés (2016 – 2 226 665). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 a été estimée à 2,52 \$ l'option (2016 – 1,68 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 41,67 \$. Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2017	2016
Prix d'exercice	41,70 \$	35,50 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,53 %	0,95 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	17,00 %	18,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,40 %	6,34 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2017, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 41,55 \$ en 2017.

La Société a constaté une charge de rémunération de 3,5 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2016 – 4,1 M\$).

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS (suite)

	2017		2016	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	8 484 030	43,16 \$	7 441 165	44,80 \$
Attribuées	1 418 930	41,70	2 226 665	35,50
Exercées	(150 163)	33,77	(74 430)	26,67
Frappées de déchéance	(840 049)	48,42	(1 109 370)	39,86
Solde à la fin	8 912 748	42,59 \$	8 484 030	43,16 \$
Pouvant être exercées à la fin	4 063 668	44,09 \$	3 858 518	44,73 \$

OPTIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2017	DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉS
		2018	43,19 – 44,60	168 320
	2019	26,67 – 44,00	264 090	264 090
	2020	40,45 – 42,82	715 021	715 021
	2021	42,49 – 46,72	512 372	488 921
	2022	45,56 – 47,23	817 576	700 142
	2023	44,73 – 47,26	1 079 942	701 177
	2024	53,81	847 191	441 970
	2025	43,28 – 43,97	1 126 129	343 481
	2026	34,88 – 38,17	2 010 432	240 546
	2027	39,71 – 41,74	1 371 675	–
			8 912 748	4 063 668

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

La Société s'est dotée d'un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. En vertu du régime, les unités d'actions liées au rendement sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur de telles unités à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 14,0 M\$ en 2017 (2016 – 10,9 M\$) et un passif de 23,3 M\$ au 31 décembre 2017 (2016 – 16,4 M\$).

RÉGIMES D'ACHAT D'ACTIONS

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers du Groupe Investors admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 12,9 M\$ (2016 – 12,4 M\$).

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 16,1 M\$ (2016 – 12,9 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

NOTE 19 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES	TOTAL
2017				
Solde au début	(110 913) \$	8 617 \$	19 854 \$	(82 442) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(21 616)	30 434	2 494	11 312
Solde à la fin	(132 529) \$	39 051 \$	22 348 \$	(71 130) \$
2016				
Solde au début	(111 874) \$	2 658 \$	77 222 \$	(31 994) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	961	5 959	(57 368)	(50 448)
Solde à la fin	(110 913) \$	8 617 \$	19 854 \$	(82 442) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

NOTE 20 GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie opérationnels.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme, et pour gérer toute exigence à satisfaire en matière de garantie dérivée liée aux activités bancaires hypothécaires. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés et à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

AU 31 DÉCEMBRE 2017 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	7,0 \$	21,4 \$	– \$	28,4 \$
Dépôts et certificats	489,9	6,5	6,9	1,7	505,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 193,0	6 357,3	45,7	7 596,0
Dettes à long terme	–	150,0	375,0	1 650,0	2 175,0
Capitalisation des régimes de retraite ¹	–	47,3	–	–	47,3
Total des échéances contractuelles	489,9 \$	1 403,8 \$	6 760,6 \$	1 697,4 \$	10 351,7 \$

1. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2017. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2018 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 décembre 2017, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016. Les marges de crédit au 31 décembre 2017 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ (2016 – 650 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (2016 – 175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 966,8 M\$ (2016 – 611,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 88,3 M\$ (2016 – 84,5 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 878,5 M\$ (2016 – 526,5 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 239,5 M\$ (2016 – 44,1 M\$), de bons du Trésor et de billets du gouvernement provincial de 252,6 M\$ (2016 – 197,1 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 351,4 M\$ (2016 – 246,8 M\$), ainsi que de papier commercial de société à notation élevée de 35,0 M\$ (2016 – 38,5 M\$). La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2017, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,8 G\$ (2016 – 8,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,5 G\$ (2016 – 7,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 286,7 M\$ (2016 – 339,5 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 26,0 M\$ (2016 – 29,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers du Groupe Investors, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 4,5 G\$ (2016 – 4,9 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement de principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 3,1 G\$ (2016 – 2,7 G\$) se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 69,7 M\$ (2016 – 54,7 M\$) et à 42,4 M\$ (2016 – 45,0 M\$), respectivement, au 31 décembre 2017. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 16,4 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2017 (2016 – 29,1 %).

Au 31 décembre 2017, une proportion de 65,5 % (2016 – 73,9 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2017, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,8 M\$, comparativement à 2,6 M\$ au 31 décembre 2016. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 0,8 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 0,9 M\$ au 31 décembre 2016.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la provision collective pour pertes sur créances.

La provision collective pour pertes sur créances de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 0,7 M\$ au 31 décembre 2016, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 33,8 M\$ (2016 – 41,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 1,2 M\$ au 31 décembre 2017 (2016 – 3,0 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2017. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2016.

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2017, ce swap avait une juste valeur positive de 4,1 M\$ (2016 – juste valeur négative de 23,1 M\$) et un montant notionnel en cours de 1,2 G\$ (2016 – 1,0 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. La juste valeur négative de ces swaps totalisait 4,5 M\$ (2016 – 30,0 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,9 G\$ au 31 décembre 2017 (2016 – 2,1 G\$). Au 31 décembre 2017, la juste valeur nette négative de 0,4 M\$ (2016 – 6,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 3,1 G\$ (2016 – 3,1 G\$).

NOTE 20 GESTION DES RISQUES *(suite)*

Risque de taux d'intérêt *(suite)*

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La juste valeur de ces swaps totalisait 0,9 M\$ (2016 – juste valeur négative de 0,4 M\$) sur un montant notionnel en cours de 137,0 M\$ au 31 décembre 2017 (2016 – 123,0 M\$).

Au 31 décembre 2017, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,9 M\$ (2016 – une augmentation de 0,2 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses titres de capitaux propres (note 4) classés comme disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de son investissement dans Personal Capital et China AMC.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

NOTE 21 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions-cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

NOTE 21 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
2017							
Swaps	1 261 555 \$	1 956 242 \$	19 918 \$	3 237 715 \$	28 476 \$	28 476 \$	28 444 \$
Contrats à terme de gré à gré	8 400	23 080	–	31 480	7 216	7 216	–
	1 269 955 \$	1 979 322 \$	19 918 \$	3 269 195 \$	35 692 \$	35 692 \$	28 444 \$
2016							
Swaps	1 476 604 \$	1 787 241 \$	16 315 \$	3 280 160 \$	40 970 \$	40 970 \$	32 277 \$
Options achetées	467 200	–	–	467 200	67	67	–
Contrats à terme de gré à gré	326 499	20 046	–	346 545	1 784	1 784	5 886
	2 270 303 \$	1 807 287 \$	16 315 \$	4 093 905 \$	42 821 \$	42 821 \$	38 163 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 7,4 M\$ (2016 – 4,7 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 1,2 M\$ (2016 – 3,0 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché au niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les titres, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données d'entrée observables du marché sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

2017	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Titres					
– Disponibles à la vente	282 756 \$	19 931 \$	– \$	262 825 \$	282 756 \$
– Détenus à des fins de transaction	96 940	95 390	889	661	96 940
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	286 682	–	286 682	–	286 682
Instruments financiers dérivés	35 692	–	22 879	12 813	35 692
Actifs financiers inscrits au coût amorti					
Prêts					
– Prêts et créances	7 563 191	–	25 917	7 649 591	7 675 508
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	28 444	–	19 726	8 718	28 444
Autres passifs financiers	9 262	9 146	116	–	9 262
Passifs financiers inscrits au coût amorti					
Dépôts et certificats	504 996	–	505 486	–	505 486
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 596 028	–	–	7 657 761	7 657 761
Dettes à long terme	2 175 000	–	2 470 182	–	2 470 182
<hr/>					
2016					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Titres					
– Disponibles à la vente	158 380 \$	6 431 \$	– \$	151 949 \$	158 380 \$
– Détenus à des fins de transaction	66 804	63 049	2 317	1 438	66 804
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	339 466	–	339 466	–	339 466
Instruments financiers dérivés	42 821	–	39 976	2 845	42 821
Actifs financiers inscrits au coût amorti					
Prêts					
– Prêts et créances	7 643 803	–	29 452	7 838 295	7 867 747
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	38 163	–	12 263	25 900	38 163
Autres passifs financiers	9 781	9 770	11	–	9 781
Passifs financiers inscrits au coût amorti					
Dépôts et certificats	471 202	–	472 219	–	472 219
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 721 024	–	–	7 873 118	7 873 118
Dettes à long terme	1 325 000	–	1 610 942	–	1 610 942

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2017 ni en 2016.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

NOTE 22 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

2017	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ²	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
Actif							
Titres							
– Disponibles à la vente	151 949 \$	2 611 \$	34 856 \$	73 409 \$	– \$	– \$	262 825 \$
– Détenus à des fins de transaction	1 438	27	–	96	–	(900)	661
Passif							
Instruments financiers dérivés, montant net							
	23 055	13 189	–	1 810	15 771	–	(4 095)
2016							
Actif							
Titres							
– Disponibles à la vente	9 273 \$	– \$	6 746 \$	135 930 \$	– \$	– \$	151 949 \$
– Détenus à des fins de transaction	1 288	(51)	–	183	–	18	1 438
Passif							
Instruments financiers dérivés, montant net							
	47 414	11 218	–	4 112	17 253	–	23 055

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les comptes consolidés de résultat.

2. Inclus au poste Titres disponibles à la vente - Profits (pertes) net(te)s latent(e)s dans les états consolidés du résultat global

NOTE 23 BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2017	2016
Bénéfice		
Bénéfice net	610 765 \$	779 304 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	601 915 \$	770 454 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	240 585	241 300
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en cours ¹	336	102
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	240 921	241 402
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	2,50 \$	3,19 \$
Dilué	2,50 \$	3,19 \$

1. Exclut 691 milliers d'actions en 2017 (2016 – 1 809 milliers) liées à des options sur actions en cours qui avaient un effet antidilutif.

NOTE 24 PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

ENGAGEMENTS

La Société devra verser les paiements annuels minimaux futurs suivants en vertu de ses contrats de location simple : 28,4 M\$ en 2018, 23,4 M\$ en 2019, 20,3 M\$ en 2020, 15,9 M\$ en 2021 et 46,2 M\$ en 2022 et par la suite.

GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

NOTE 25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET SOLDES

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société liée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2017 et en 2016, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 77,1 M\$ (2016 – 101,8 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,8 M\$ (2016 – 16,9 M\$) et a versé un montant de 24,2 M\$ (2016 – 21,7 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 76,0 M\$ (2016 – 70,5 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2017, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 136,5 M\$ (2016 – 183,7 M\$).

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu en octobre 2017, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec le groupe de sociétés de Power Corporation du Canada, aux termes desquelles les actions d'une filiale ayant généré des pertes fiscales peuvent être acquises au cours de chaque exercice jusqu'en 2020, inclusivement. Les acquisitions devraient être conclues au quatrième trimestre de chaque exercice. La Société comptabilisera l'économie au titre des pertes fiscales réalisée au cours de l'exercice. Le 29 décembre 2017, la Société a acquis des actions d'une telle société et a comptabilisé l'économie au titre des pertes fiscales acquises.

NOTE 25 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le tableau suivant présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2017	2016
Rémunération et avantages du personnel	4 098 \$	5 081 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2 628	7 326
Paiements fondés sur des actions	1 456	3 666
	8 182 \$	16 073 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 18).

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Groupe Investors
- Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société. En 2017, la Société a annoncé le regroupement des fonctions de gestion de placements du Groupe Investors et de Placements Mackenzie en une seule organisation de gestion de placements à l'échelle mondiale. Par conséquent, la Société a changé la méthodologie utilisée pour imputer aux secteurs les coûts associés à la fonction unique de gestion de placements afin qu'elle s'harmonise mieux avec l'information de gestion.

Le Groupe Investors tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par le Groupe Investors découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco et dans China AMC (se reporter à la note 8), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
2017				
Produits				
Honoraires de gestion	1 415 026 \$	701 669 \$	64 269 \$	2 180 964 \$
Honoraires d'administration	322 012	99 147	18 541	439 700
Honoraires de distribution	190 447	7 714	186 908	385 069
Produits tirés des placements nets et autres produits	41 678	1 217	9 708	52 603
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	114 772	114 772
	1 969 163	809 747	394 198	3 173 108
Charges				
Commissions	654 376	300 007	183 500	1 137 883
Charges autres que les commissions	576 281	329 336	66 848	972 465
	1 230 657	629 343	250 348	2 110 348
Bénéfice avant les éléments suivants	738 506 \$	180 404 \$	143 850 \$	1 062 760
Charges d'intérêts				(114 157)
Charges de restructuration et autres charges				(195 234)
Charges liées au régime de retraite				50 381
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée				(14 000)
Quote-part de la provision de l'entreprise associée				(5 098)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				784 652
Impôt sur le résultat				173 887
Bénéfice net				610 765
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				601 915 \$
Actifs identifiables	9 445 095 \$	1 322 369 \$	3 071 722 \$	13 839 186 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267
Total de l'actif	10 792 876 \$	2 490 949 \$	3 215 628 \$	16 499 453 \$

NOTE 26 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
2016				
Produits				
Honoraires de gestion	1 295 975 \$	666 750 \$	62 456 \$	2 025 181 \$
Honoraires d'administration	309 903	93 028	18 687	421 618
Honoraires de distribution	227 105	9 253	173 777	410 135
Produits tirés des placements nets et autres produits	71 668	4 042	7 913	83 623
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	104 226	104 226
	1 904 651	773 073	367 059	3 044 783
Charges				
Commissions	624 883	291 346	173 819	1 090 048
Charges autres que les commissions	543 561	310 282	61 759	915 602
	1 168 444	601 628	235 578	2 005 650
Bénéfice avant les éléments suivants	736 207 \$	171 445 \$	131 481 \$	1 039 133
Charges d'intérêts				(92 196)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				946 937
Impôt sur le résultat				167 633
Bénéfice net				779 304
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				770 454 \$
Actifs identifiables	9 548 190 \$	1 294 982 \$	2 121 854 \$	12 965 026 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 906	2 660 267
Total de l'actif	10 895 971 \$	2 463 562 \$	2 265 760 \$	15 625 293 \$